



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 26 MARS 2016

Le sac plastique bientôt banni des caisses

JEAN-DENIS RENARD

jd.renard@sudouest.fr

Au grand désappointement de l'industrie de la plasturgie (lire ci-contre), il est devenu l'emblème du saccage méthodique de l'environnement. Plus palpable qu'une tonne de CO₂ émise par un haut-fourneau, plus résistant qu'une boulette de fioul qui finit par se diluer dans les vagues, le sac plastique est omniprésent. Sur les berges de nos rivières après chaque crue, dans l'estomac des tortues de mer et des oiseaux, accroché dans les arbres du continent africain, où il annonce le prochain village plus sûrement qu'un panneau indicateur...

Désigné à la vindicte, le sac plastique a laissé derrière lui l'âge d'or des années 1980 et 1990, quand les magasins le distribuaient gratuitement par fournées entières. L'usage de sacs plus résistants, réutilisables et payants, aux caisses des grandes surfaces alimentaires est graduellement entré dans les mœurs depuis une quinzaine d'années.

Une fusée à trois étages

On serait ainsi passé de 10,5 milliards de sacs mis en circulation chaque année au début des années 2000 à 500 millions aujourd'hui, selon la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD).

Le 1^{er} juillet prochain, on changera d'ère. Les sacs de caisse à usage unique seront interdits. Au 1^{er} janvier

2017, ce sera au tour des sacs fruits et légumes que l'on manie sur les marchés et dans les espaces spécialisés des grandes surfaces. Les consommateurs devront s'accoutumer aux produits de substitution (lire ci-dessous) : le plastique d'origine végétale et les emballages papier, dont la mode ne s'est jamais démentie dans les pays anglo-saxons. On peut aussi parier sur le retour du bon vieux panier en osier, rangé au rayon des antiquités depuis quarante ans.

Longtemps exclu du tri

Le marché du remplacement est vaste. 17 milliards de poches en plastique ont encore été consommées en France en 2014, selon le ministère de l'écologie. Dont une grande majorité de sacs fruits et légumes. La vaisselle jetable en plastique sera elle aussi frappée d'interdit à compter de 2020.

« Les experts prédisent qu'il y aura plus de plastique que de poissons dans les mers du globe en 2050 »

Solide, imperméable, léger et facile d'usage, le sac plastique est fabriqué en polyéthylène, une matière issue de la chimie du pétrole.

Sa durée de vie, qui s'étale sur des siècles (voir l'infographie ci-dessous), a attiré sur lui l'ire des associa-

tions de défense de l'environnement.

La difficulté de son recyclage a également joué contre lui. Très longtemps, le sac plastique a été exclu des consignes de tri. Menée depuis 2012, une expérimentation d'Éco-Emballages (l'organisme qui pilote le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers) devrait être généralisée à compter de 2022.

Trop tard pour la réputation du sac plastique, devenue franchement critique avec les progrès très récents des connaissances sur la pollution du milieu marin. Les travaux sur les « continents de plastique » piégés à des milliers de kilomètres au large par les gyres océaniques (les tourbillons géants alimentés par les courants marins) ont éveillé les consciences.

Les études qui portent sur la fragmentation du plastique en micro-particules sont encore plus inquiétantes. Segmenté à l'infini mais stable sous sa forme moléculaire, le plastique est amené à épaissir la « soupe » océanique dans les eaux de surface et de moyenne profondeur. Et à entrer dans la chaîne alimentaire quand il est pris pour du plancton.

À l'échelon européen, une directive qui date de mai 2015 n'incite qu'à une réduction drastique des volumes : le niveau de consommation annuelle ne devra pas dépasser 90 sacs en plastique légers (d'une épaisseur inférieure à 50 microns)

par personne d'ici au 31 décembre 2019 et 40 sacs d'ici au 31 décembre 2025.

Un problème planétaire

Dans l'Hexagone, l'offensive contre le plastique ne se limite pas aux sacs. Si ceux-ci sont bannis des caisses par la loi de transition énergétique votée l'été dernier, les cotons-tiges et les billes présentes dans les cosmétiques sont dans le collimateur des parlementaires, qui discutent ces semaines-ci de la loi Biodiversité.

Mais cette lorgnette franco-française ne saisit qu'une infime partie du paysage. Publiée il y a deux mois, une étude du Forum économique mondial et de la Fondation Ellen MacArthur indique que 150 millions de tonnes de plastique flottent déjà dans les océans. Les experts prédisent qu'il y aura plus de plastique que de poissons dans les mers du globe en 2050... Car, malgré les réglementations restrictives qui se multiplient dans le monde, l'usage du sac plastique risque d'être pour longtemps indexé sur le dynamisme de la démographie mondiale. Et, les océans ne connaissant pas de frontières, la faune marine du golfe de Gascogne ne restera pas à l'écart de la menace...



Fossile ou bio, la guerre du plastique

LES PRODUITS CONCERNÉS

Le décret qui prohibe le sac plastique de caisse à usage unique au 1^{er} juillet prochain devrait être publié d'ici à une semaine, le 31 mars. L'interdiction s'appliquera aux sachets d'une épaisseur inférieure à 50 micromètres - ce qui exclut les sacs de type cabas -, qu'ils soient gratuits ou payants. Au 1^{er} janvier 2017, l'interdiction sera étendue aux autres sacs plastique à usage unique réservés à l'alimentation : ceux qui sont distribués dans les espaces fruits et légumes des grandes surfaces, dans les rayons charcuterie et poissonnerie, ainsi que ceux qui sont utilisés sur les marchés. Seront également concernés les films

en plastique pour l'envoi de la presse et de la publicité.

Trois ans plus tard, en 2020, la vaisselle en plastique jetable sera à son tour interdite.

LE PLASTIQUE FOSSILE VISÉ

C'est le plastique pur et dur d'origine pétrolière qui est ainsi voué à disparaître des étals comme des envois postaux le 1^{er} janvier 2017. Le décret autorisera pour ce type de sacs les plastiques « biosourcés », c'est-à-dire d'origine végétale. Plusieurs technologies ont été explorées, à partir de canne à sucre, de maïs, d'amidon de pomme de terre, de bois ou encore de déchets verts. Le texte

doit préciser la teneur minimale de ce bioplastique dans le matériau du sac. Le projet de décret envisageait 30 % à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2017. Le plastique « biosourcé » devra aussi être compostable.

LE COÛT À LA HAUSSE

Selon la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, les sacs « biosourcés » et compostables, qui resteront disponibles dans les rayons en libre-service, reviendront trois à quatre fois plus cher aux enseignes que les actuels sacs en plastique. Quant au coût d'un sac papier, il est deux fois supérieur à celui d'un sac plastique.

Le déficit public en baisse

ÉCONOMIE La France a ramené l'an dernier son déficit public à 3,5 % du produit intérieur brut

Bonnes nouvelles pour les finances publiques : la France a enregistré en 2015 un déficit public plus faible que prévu. De quoi redonner du baume au cœur au gouvernement, au lendemain de l'annonce d'un nouveau record atteint en février sur le front du chômage.

Le pays a ramené l'an dernier son déficit public – qui inclut les comptes de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités locales – à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB), après 4 % en 2014, selon les comptes nationaux publiés hier par l'Insee. Le gouvernement, qui s'était fixé un objectif à 3,8 %, a donc fait nettement mieux.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, juge la baisse du déficit « d'autant plus notable » que le gouvernement a dû « faire face à des dépenses imprévues, comme le renforcement des moyens liés à la sécurité ».

À l'origine de cette performance, une croissance légèrement supérieure aux prévisions, revue à la hausse vendredi par l'Insee à 1,2 %, au

lieu du 1 % initialement prévu. Une progression synonyme de recettes fiscales supplémentaires pour l'État. « Notre économie ne s'est pas encore redressée avec suffisamment de force », mais « les efforts portent leurs premiers fruits », a estimé Michel Sapin, qui table sur une hausse de 1,5 % du PIB en 2016.

Maîtrise des dépenses

L'institut statistique met également en avant une meilleure gestion des dépenses, en hausse de « seulement » 1,4 % en 2015, contre 1,8 % en 2014. Rapportée au PIB, la dépense publique a baissé de 0,5 point sur un an, à 56,8 % du PIB.

La réduction du déficit s'est par ailleurs faite malgré une baisse des prélèvements obligatoires, passés de 44,8 % à 44,5 % du PIB, du fait d'une baisse de l'impôt sur le revenu de 3,2 milliards d'euros et d'allègements de charges pour les entreprises au nom du pacte de responsabilité.

Toutefois, si le déficit a baissé, ce



Michel Sapin : « Les efforts portent leurs premiers fruits. »

PHOTO AFP

n'est pas encore le cas de la dette publique brute mesurée en pourcentage du PIB, qui a atteint 95,7 % à la fin de l'année 2015, à 2 097 milliards d'euros, contre 95,3 % à la fin de 2014.

Les collectivités locales, régulièrement accusées de laxisme dans la gestion de leurs finances et en conflit avec le gouvernement sur le montant de leurs dotations, ont enregistré un excédent de 700 millions d'euros, au lieu d'un déficit de 500 millions prévu dans le projet de loi de finances. Une première depuis 2003, selon Bercy.

Les collectivités restent au régime sec

FINANCES PUBLIQUES Appelé à lâcher du lest par les élus locaux, le gouvernement a maintenu hier son objectif de réduction des versements aux collectivités de 10 milliards d'euros, au cours de la période 2015-2017, tout en proposant de venir en aide aux communes ou aux départements qui seraient en difficulté.

« Les collectivités locales doivent participer aux efforts de la France pour maîtriser ses déficits », a déclaré le ministre des Finances, Michel Sapin.

Le préfet surveille l'armement de la police

SÉCURITÉ Salvador Pérez, préfet de la Charente, signera jeudi prochain une convention de coordination dans le cadre de l'armement des polices municipales de Cognac et de Châteaubernard. Michel Gourinhas avait annoncé en décembre sa décision de doter la police municipale d'armes de poing. 14 revolvers Manhurin (calibre 357 magnum) seront affectés aux 11 fonctionnaires de la Ville, auxquels s'ajoutent deux tasers et des matraques. Le procureur de la République Jean-David Cavallé



Les maires de Châteaubernard et Cognac seront unis par une convention sur la police. P. M.

ainsi que le directeur départemental de la sécurité publique William Besse seront présents pour signer la convention. Le document, effectif pour trois ans, définit les modalités de la coordination des services et les domaines de coopération renforcée.

L'école de Houlette occupée par les parents

CARTE SCOLAIRE Pour protester contre la fermeture d'une classe, les parents ont pris la place de l'enseignante pendant une journée

Il était 9 heures, hier à Houlette, lorsque la maîtresse a formé les rangs des enfants. « On ne va rien changer à nos habitudes », lance-t-elle, sans arriver à masquer une légère inquiétude. Car, à côté d'elle, trois gendarmes surveillent les parents qui ont prévenu de leur action : « Puisqu'ils veulent fermer la classe, nous allons faire cours nous-même », résume Didier Faganas. Sans aucune tension, mais avec détermination, le président de l'association des parents d'élèves a pénétré dans les lieux pour protester contre la fermeture d'une classe. « Les années précédentes, il fallait 76 enfants pour sauver les classes. Mercredi, on nous a dit que les 77 élèves que l'on a enregistrés ne suffisaient plus et qu'il faudrait fermer une classe. Nous dénonçons une décision arbitraire et irraisonnée. »

En effet, le rectorat a rendu ses arbitrages cette semaine : dans le département, 11 écoles pourraient fermer et neuf autres fusionner à la rentrée. Houlette et Réparsac ne

sont donc pas parmi les plus mal lotis au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal). La première commune scolarise les petites, moyennes et grandes sections dans deux classes à double niveau. La seconde fait de même, avec une classe pour les CP, CE1 et une moitié du CE2, ainsi qu'une deuxième avec l'autre moitié du CE2, le CM1 et le CM2.

Rendez-vous mardi

« Le RPI serait alors composé de trois classes avec un effectif moyen de 25,6 enfants par classe, comptabilise Didier Faganas. De plus, la répartition des élèves engendrerait des classes à triples et quadruples niveaux. »

Une situation que le rectorat veut précisément éviter. ... Autre argument avancé par les familles : l'enseignante se retrouverait seule dans l'école, alors que les préconisations du ministère tendraient à éviter ce cas de figure. Les parents, très sûrs d'eux, ont donc organisé hier cette journée insolite où les ateliers ont



Une dizaine de parents a assuré des activités. PHOTO J.G.

remplacé les cours. Chaque adulte a apporté sa spécificité : foot, rugby, dessin, écriture... Et la bonne nouvelle est arrivée : le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) les a conviés à une réunion mardi, à 17 heures. Les maires des deux communes feront eux

aussi partie des invités. « Mais on ne lâche rien », assure le représentant des parents d'élèves. Depuis quinze jours, ils multiplient les interventions pour ne pas voir une classe disparaître. Jeudi, déjà, ils avaient bloqué une voie d'accès à Houlette.

Jonathan Guérin

Des conseillers qui soignent leur image



Pierre-Yves Briand, Emilie Richaud, Jean-Hubert Lelièvre et Florence Pechevis ont pris la pause hier matin sur la place. PH.M.

C'est une belle brochette de conseillers départementaux qui s'est retrouvée hier matin place François-F. Pierre-Yves Briand et Emilie Richaud, le binôme du canton Cognac 2, Jean-Hubert Lelièvre et Florence Pechevis, leurs homologues de Cognac 1, ont partagé une séance de photo, qui servira à alimenter une lettre d'information numérique qui doit voir le jour en avril. Jean-Hubert Lelièvre envisage aussi une version papier et la tenue d'une

réunion publique par an, afin de rendre compte aux électeurs de leur action. Ce n'est pas parce que l'élection a été remportée qu'il ne faut plus soigner son image ! D'autant qu'il n'est pas impossible que parmi ces quatre-là figure la prochaine tête de liste de la droite aux élections municipales. La seule chose qui est sûre, c'est que ce ne sera pas Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard. Sauf une fort improbable fusion avec Cognac d'ici 2020...

CHÂTEAUBERNARD



Après l'effervescence des jeux, les chasseurs d'œufs maquillés se posent le temps de décorer un masque. PHOTO S. B.

Une première chasse aux œufs à reconduire

Des barrières de sécurité pour délimiter un périmètre de jeu autour de la pelouse verdoyante du complexe sportif Jean-Monnet. C'est ici que l'antenne castelbernardine du Secours populaire avait décidé d'organiser sa chasse aux œufs mercredi dernier. Des petits tracts avaient été distribués dans les écoles. Et les enfants ont répondu présents. Pêche à la ligne, bulles de savon, jeu de quilles,

stand de maquillage, chamboule tout, course en sac et surtout chasse aux œufs ont été plébiscités par petits et grands. Du côté des encadrants on avait aussi le sourire. Le Secours populaire s'était associé à la Maison familiale et rurale de Triac Lautreit et tout particulièrement avec les élèves de 3^e dans un projet citoyen. En décembre dernier, les collégiens avaient collecté des vêtements,

jouets au profit du Secours populaire et mercredi dernier une dizaine d'entre eux tenaient les stands avec enthousiasme. Marie-Pierre Delord, formatrice à la MFR compte bien poursuivre la collaboration : « C'est un projet qui permet de développer la citoyenneté parmi ces élèves de 3^e en manque de repère. C'est un point fort de leur formation ».

Sandra Ballian

Le congé paternité plus pratiqué que le congé parental

Contrairement au congé parental, le congé paternité est largement utilisé puisque sept pères sur dix y ont recours. En revanche, ils sont à peine 4% à user du congé parental (plusieurs mois contre 11 à 18 jours pour le congé paternité).

Cette pratique baisse avec l'âge et grimpe avec le niveau de revenus et le statut de l'emploi occupé par le père. Ainsi, les salariés du secteur public sont-ils 90% à y recourir contre un tiers des travailleurs indépendants.

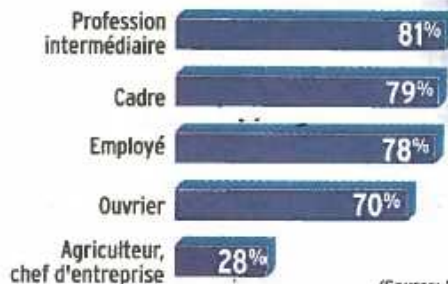
Taux de recours au congé de paternité selon l'âge du père



Statut de l'emploi occupé par le père



Catégorie socio-professionnelle du père



Niveau de vie du ménage



INFOGRAPHIE CL

(Source: Drees)



FRANÇOIS BONNEAU,

en qualité de président de la SAEML Territoires-Charente, s'est un peu emmêlé les pincesaux lorsqu'il a été interrogé en début de semaine sur le montant investi par l'aménageur départemental sur la zone des Montagnes-Ouest à Champniers. «Trois millions d'euros», a-t-il répondu. Une mauvaise réponse à vingt millions d'euros près, puisque 23 millions d'euros auront été investis sur le site par Territoires-Charente à la fin de l'opération. Le président du Département n'aurait pas fait un bon candidat au *Juste Prix*.



Photo archives Renaud Joubert

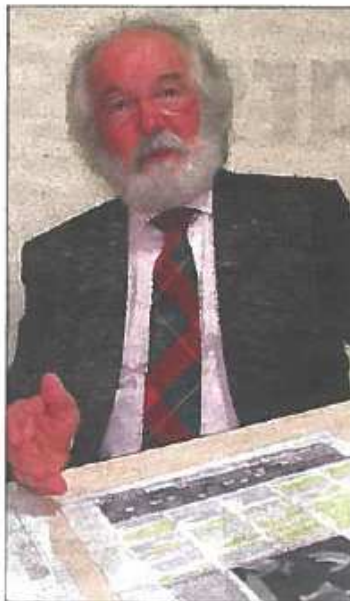
FRANÇOIS BONNEAU

Le show pathétique de Jean-Claude Fayemendie

Le conseil municipal de jeudi a vu l'ancien maire monopoliser la parole pour ne pas dire grand-chose. Hormis ressasser ses obsessions.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Le «débat» est utilisé par Jean-Claude Fayemendie comme la liberté d'expression dans un discours de dictateur: une illusion pour monopoliser la parole et brouiller l'écoute en permanence. Jeudi soir, l'ancien maire a renoué avec ses vieux démons lors du conseil municipal de Châteaubernard consacré aux orientations budgétaires (1). «Il s'était plutôt calmé sur cette année écoulée, mais il avait manifestement envie de régler des comptes», dira après coup le maire Pierre-Yves Briand, après un conseil qui a duré près de trois heures. Pour essayer de faire court, celui qui n'est plus maire... depuis 2008 et a enchaîné deux cuisants revers aux municipales - à peine 30% et 510 voix en 2014 - a d'abord moqué «un débat de désorientations budgétaires». Un bon mot peu suivi d'arguments, à part celui de regretter qu'il n'ait pas été fait mention de sa «bonne gestion» qui remonte à plus de huit ans. «Le problème, c'est qu'il est resté en 2008», résume Pierre-Yves Briand, sur lequel les attaques se sont rapidement concentrées. Lui le conseiller départemental qui n'aurait «pas de temps à consacrer à sa commune». S'en est suivi



Jean-Claude Fayemendie a commis jeudi un one-man-show qui aurait presque sa place au Castel. Photo M.-A. B.

le classique tour de la voirie castelbernardine en évoquant pendant plus d'une demi-heure, presque chaque rond-point ou trottoir qui serait au mieux «mal fait», au pire «dangereux». Comme en 2015 pour les orientations budgétaires précédentes, Jean-Claude Fayemendie a de nouveau critiqué Le Castel - «Il n'y a plus que ça qui compte» - avant de s'en prendre à nouveau aux per-

”

Mais nous sommes des anges ici par rapport aux débats de l'Assemblée nationale.

sonnes. Le conseiller municipal Éric Liaud «mord rapidement aux mollets», l'adjointe Christel Gombaud est raillée «pour sa défaite de candidate socialiste aux départementales face au maire», avant qu'il ironise sur son supposé manque de dialogue.

Une autre conseillère municipale a fini par lui demander d'arrêter de transformer le conseil en arène politique. «Mais nous sommes des anges ici par rapport aux débats de l'Assemblée nationale», a rétorqué celui qui a failli être député en 1993 en récoltant 16,77% des voix. C'était il y a vingt-trois ans. Jeudi vers 23 heures, il n'en avait toujours pas fini avec son discours de politique générale à la tribune de l'assemblée municipale.

(1) La municipalité y a annoncé que les taux d'imposition n'augmenteraient pas.

CHÂTEAUBERNARD VOUVANT (85) BAYERS

M^{me} Francine RAINEREAU, son épouse,
MM. Emmanuel et Mickael
RAINEREAU, ses enfants ;
M. et M^{me} Daniel et Sandra SAGOT,
ses beaux-enfants ;
Marvin, Morgane et Emma,
son neveu et ses nièces,
ainsi que toute la famille et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Serge RAINEREAU,
dit Buggy,

survenu dans sa 59^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mars 2016, à 16 heures, en la chapelle des Templiers de Châteaubernard, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Serge repose à la chambre funéraire du Plassin, à Gensac-la-Pallue.

PF Poitou Granit,
5, rue du Docteur Tutand, Ruffec,
tél 05.45.30.72.32.

Houlette lutte, Javrezac et Verrières résignées

Après un blocage de circulation à Houlette mardi, puis à Réparsac mercredi, les parents d'élèves de ces deux communes dont les écoles sont en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) ne désarment pas.

Hier, une dizaine d'entre eux ont investi l'école communale de Houlette et fait cours avec l'institutrice afin de marquer une nouvelle fois leur opposition à la fermeture d'une classe, décision annoncée par le rectorat jeudi (lire CL du 25 mars). Une action insolite qui en appelle d'autres, «Car nous ne lâcherons rien», avertit Didier Faganas, le président de l'association des parents d'élèves qui dénonce «une décision arbitraire et irraisonnée.»

À Javrezac, où l'école Jean-Rostand est en passe de perdre un poste d'enseignant - «On n'a pas encore d'information officielle de l'académie mais a priori ce sera ça, ce qui signifie perdre une classe du coup», se désole la maire Pascale Belle - les parents n'ont pas entamé de mouvement à ce jour. Après avoir perdu une classe à la rentrée 2015-2016, une seconde pourrait bien signifier à terme la fermeture de l'établissement qui ne compterait plus ainsi qu'une classe unique pour vingt-huit élèves aujourd'hui, vingt et un comptabilisés pour la prochaine rentrée scolaire.

C'est le triste destin en revanche déjà promis à celle de Verrières, près de Saint-Fort-sur-le-Né.



Après les blocages de circulation à Houlette, puis Réparsac, les parents d'élèves de ces deux communes en regroupement pédagogique ne désarment pas. Hier, ils ont investi l'école.

Photo G. B.

■ PARIS ET STRASBOURG

Les salles de shoot bientôt ouvertes



L'expérimentation des «salles de shoot», ou salles de consommation à moindre risque (SCMR) va pouvoir officiellement démarrer après un arrêté publié hier au Journal Officiel.

«L'arrêté publié aujourd'hui fixe les modalités concrètes (présence du matériel médical, horaires d'ouverture, déroulement de la consultation d'accueil, etc.) que devront respecter

les associations porteuses de projets de SCMR, en lien avec les collectivités locales», précise le ministère de la santé. Des expérimentations d'une durée de six ans doivent démarrer assez rapidement à Paris et à Strasbourg. Elles pourraient s'étendre à d'autres villes. «Il ne s'agit en aucun cas de banaliser la consommation de drogues. Mais fermer les yeux face à une telle réalité sociale et sanitaire

ne fera pas disparaître le problème. La France fait donc le choix d'inclure plutôt que d'exclure», souligne la ministre de la santé Marisol Touraine.

La France rejoint ainsi les nombreux pays (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suisse) où de tels espaces ont fait la preuve de leur efficacité ces dernières années.

Dotations aux collectivités: Sapin intraitable

Appelé à lâcher du lest par les élus locaux, le gouvernement a maintenu vendredi son objectif de réduction des versements aux collectivités, tout en proposant de venir en aide aux communes ou départements qui seraient en difficulté. «*Les collectivités locales doivent participer aux efforts de la France pour maîtriser ses déficits*», a déclaré le ministre des Finances, Michel Sapin, à RMC/BFMTV, après la



Photo AFP

publication du déficit public, plus faible que prévu en 2015, à 3,5% du PIB.

Malgré cette bonne nouvelle, l'objectif de réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF), de dix milliards d'euros au cours de la période 2015-2017, est «*maintenu*», a poursuivi le ministre.

De nombreux élus locaux, de droite comme de gauche, ont appelé ces derniers mois le gouvernement à revenir sur la baisse de la DGF, la principale contribution financière de l'Etat aux collectivités, jugeant cette mesure nuisible à leur bon équilibre financier. La réduction prévue pour 2017, d'un montant de 3,7 milliards d'euros, est notamment «*intenable*», a estimé jeudi François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF).

Une analyse réfutée par le secrétaire d'Etat au Budget Christian Eckert, pour qui les chiffres du déficit 2015, publiés hier par l'Insee, «*confirment les hypothèses du gouvernement sur le plan des recettes locales*».